



**Inauguration de la centrale
Hélio Tontouta
Aéroport international
de Nouméa-La Tontouta,
vitrine de la transition énergétique
de la Nouvelle-Calédonie**
Jeudi 24 mars 2022
Dossier de presse

Contact presse

Sidonie Ganatchian, directrice communication et marketing CCI-NC
Tél. : 24 31 48 / 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc

En février 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la mise en exploitation de deux nouvelles centrales photovoltaïques, dont une à Païta, sur le domaine public aéroportuaire de La Tontouta : Héliotontouta

Cette décision faisait suite à l'appel à projets du gouvernement (dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements) portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité innovantes à partir de l'énergie solaire.

Héliotontouta en chiffres

- **4 654 MWh** de production théorique annuelle.
- **5 030 tonnes** de CO₂ évitées par an.
- **7 590** panneaux photovoltaïques, sur une surface totale de **2,5 hectares**.
- **8 000 m²** d'ombrières de parking, **15 000 m²** au sol.
- **493 millions** de francs CFP d'investissement.

1/ Pourquoi ce projet ?

Encouragées par le Schéma pour la transition énergétique de Nouvelle-Calédonie (STENC), la CCI et la société TOTALÉnergies ont initié le projet innovant de déployer des ombrières photovoltaïques sur le parking public de l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta.

La CCI-NC, dont l'ambition est d'être un moteur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, a soutenu depuis le début cette proposition, qui possède les atouts suivants :

→ Un projet innovant

- Une mégastructure couvrant 517 places de stationnement, une première à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie et de la région Pacifique.
- La mise en œuvre sur le territoire d'une technologie spécifique répondant aux normes aéroportuaires, les panneaux photovoltaïques étant fabriqués avec un revêtement anti-reflets.
- Un projet qui permettra le développement de l'écomobilité à Tontouta, notamment dans le cadre du Plan de déplacement interentreprises de la plateforme aéroportuaire, « Tontouta'mouv », premier PDIE lancé en Nouvelle-Calédonie, en 2017.

→ Un plus grand confort offert au public

- Un projet qui apportera un meilleur service aux passagers et à leurs accompagnants en offrant de l'ombre sur le parking public (91 % de la capacité totale des 570 places).
- Une contribution inédite pour optimiser l'expérience passager et l'attractivité de l'aéroport.

→ Un projet écoresponsable à fort rayonnement

- La plus grande ombrière de parking sur un aéroport dans la zone régionale Pacifique.
- À la porte d'entrée du territoire, une vitrine du modèle d'approvisionnement énergétique choisi par le gouvernement pour atteindre les objectifs ambitieux de son schéma de transition énergétique.
- Un projet situé dans une zone à forte activité économique très consommatrice d'énergie qui permettra de donner une image moderne et durable.

L'implantation des panneaux solaires s'est faite sur **2 sites** de la concession aéroportuaire :

- En couverture sur ombrières du parking public sur une surface de près de 8 000 m²,
- Au sol, sur un terrain inoccupé de la concession et n'intéressant pas le Plan de composition générale de la plateforme pour 15 000 m².

2/ TOTALÉnergies

Pionnier des énergies renouvelables en France, TOTALÉnergies développe, construit et exploite des moyens de production d'électricité d'origine renouvelable (éolien, photovoltaïque, hydroélectricité) avec un fort ancrage en France métropolitaine et en Outre-Mer. Présent depuis plus de 20 ans en Nouvelle-Calédonie, il est le premier producteur calédonien autonome d'électricité 100 % renouvelable.

3/ La CCI-NC, gestionnaire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta

Depuis 1968, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie est l'exploitant de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta. Elle est également gestionnaire de l'aéroport domestique de Nouméa-Magenta et assiste la gestion de l'aéroport de Lifou-Wanaham. En tant que gestionnaire de l'aéroport international de la Nouvelle-Calédonie, la CCI-NC a pour mission d'exploiter, entretenir, renouveler et développer l'ensemble des infrastructures publiques nécessaires à son fonctionnement.

La Chambre entend mener à bien ces missions de façon durable et être un moteur de la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, véritable solution à des problématiques environnementales et économiques dans notre contexte insulaire.

Ainsi, depuis 2016, la CCI-NC mène une politique écoresponsable ambitieuse afin de maîtriser et réduire les impacts de ses activités sur l'environnement, et de faire de la plateforme une vitrine du développement durable via des projets innovants.

Trois engagements forts



- **Certification ACA niveau 2** : l'aéroport de Nouméa-La Tontouta a décroché en janvier 2019 la certification « Airport Carbon Accreditation », seul programme reconnu à l'échelle mondiale pour la gestion des émissions carbone des aéroports. Le niveau 2 d'accréditation vient valoriser les efforts consentis par la plateforme à travers notamment son plan de management carbone, ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, son plan d'action permettant d'atteindre ces objectifs.



- **PDIE Tontouta Mouv'** : la plateforme aéroportuaire a mis en œuvre en 2017 le premier Plan de déplacement interentreprises de Nouvelle-Calédonie. Il concerne les usagers professionnels de l'aéroport, soit 13 établissements et 800 salariés. L'objectif est de diminuer le recours à la voiture individuelle sur l'espace de la plateforme et dans les trajets domicile-travail, à travers : la mise à disposition de vélos électriques, la mise en place de navettes mutualisées, etc.
- **Optimisation de la gestion des déchets de l'aéroport** : le tri sélectif des déchets, mis en œuvre depuis 2018 auprès des usagers professionnels de la plateforme et depuis mars 2019 dans l'aérogare.